

# RÉHABILITATION DU COLLÈGE DU BOIS DE LA BARTHE À PIBRAC

Réunion publique  
le 5 février 2018 à 20h30 au collège



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !



Pour la jeunesse, le Conseil départemental a une ambition et une volonté. Une ambition, celle d'aider les jeunes haut-garonnaises et haut-garonnais à construire leur vie et non à la subir, à s'épanouir en enrichissant leur personnalité. Une volonté, celle de répondre concrètement aux aspirations profondes de celles et ceux qui ont en charge l'éducation en Haute-Garonne et qui mettent leur volonté et leurs savoirs à émanciper la jeunesse et à préserver, voire à restaurer, les valeurs qui fondent la République. Dans cette perspective, la majorité de gauche de l'Assemblée départementale est mobilisée pour apporter aux élèves les meilleures conditions d'accueil et d'étude durant leur scolarité.

Ainsi, pour répondre à la croissance démographique du département nous construirons durant notre mandat 4 nouveaux collèges et 11 établissements bénéficieront de travaux de reconstruction, d'agrandissement ou de réhabilitation, pour un total de 100M€ d'investissement. La réhabilitation du collège du Bois de la Barthe à Pibrac illustre l'engagement fort qui est le nôtre. Un engagement que nous sommes déterminés à poursuivre en faveur des principes et des valeurs qui fondent notre République : la citoyenneté, la laïcité, la mixité. Nous devons assurer la transmission des valeurs républicaines dès le plus jeune âge. Voici pourquoi le Parcours laïque et citoyen concerne cette année 2000 classes et 60 000 collégiens de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

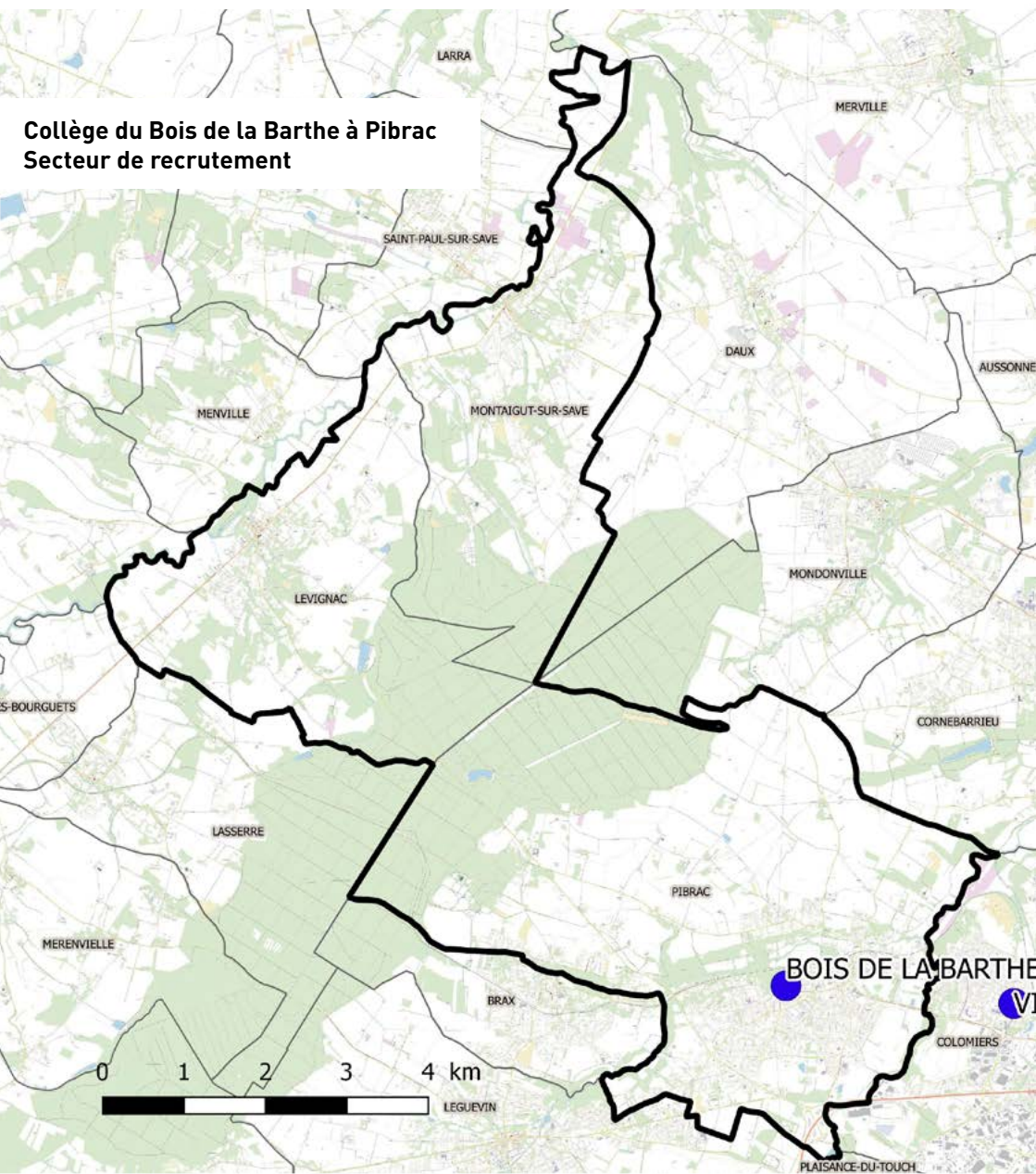
Enfin, il est essentiel de dire et de répéter que les inégalités ne sont pas des fatalités. Pour renforcer le sentiment d'appartenance à la République, il nous incombe de corriger le déterminisme social. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité faire de la mixité dans nos collèges un rempart dans la lutte intransigeante que nous menons pour l'égalité des chances et la réussite de tous.

Seules une volonté politique claire et des mesures fortes pourront assurer l'avenir de nos enfants et renforcer la cohésion de la société.

**Georges MÉRIC**  
Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne

## LE PROJET VISE :

- la remise aux normes pédagogiques des espaces,
- la requalification de l'accès du collège et des espaces extérieurs
- l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite
- l'amélioration du confort thermique et la diminution des dépenses énergétiques
- le désamiantage total de tous les bâtiments



# LA PRÉSENTATION DU CHANTIER

Les élus du Conseil départemental ont décidé et voté le principe de la réhabilitation du collège du Bois de la Barthe à Pibrac, sur le site existant, pour une capacité théorique de 500 élèves.

Il s'agit d'une réhabilitation lourde, comprenant des opérations de démolition, de reconstruction, et nécessitant la mise en place d'un collège provisoire durant la totalité du chantier.

→ **Montant des travaux : 8 600 000 € HT**

- la demi-pension actuelle reste en activité : de mai 2018 à avril 2019
- réfection complète de la cuisine et mise en place d'un office de réchauffage : de mai à août 2019
- livraison prévisionnelle : août 2019

Pour 4 670 m<sup>2</sup> de surface de locaux réhabilités ou créés.



## LE PHASAGE DES TRAVAUX

Durée prévisionnelle globale des travaux: 19 mois

Les étapes de l'opération

**Novembre 2017**  
attribution des marchés de travaux

**RÉUNION PUBLIQUE DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX**  
5 février 2018

**De février à avril 2018**  
installation du collège provisoire et déménagement

**De mai 2018 à août 2019**  
Démolitions, désamiantage et travaux de réhabilitation du collège existant

**Septembre 2019**  
Réouverture du collège réhabilité

**INAUGURATION DU COLLÈGE RÉHABILITÉ**  
Septembre 2019



**OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DU NOUVEAU COLLÈGE**  
Juillet 2017



**LANCEMENT DES TRAVAUX**  
février 2018



**POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU NOUVEAU COLLÈGE**  
Printemps 2018

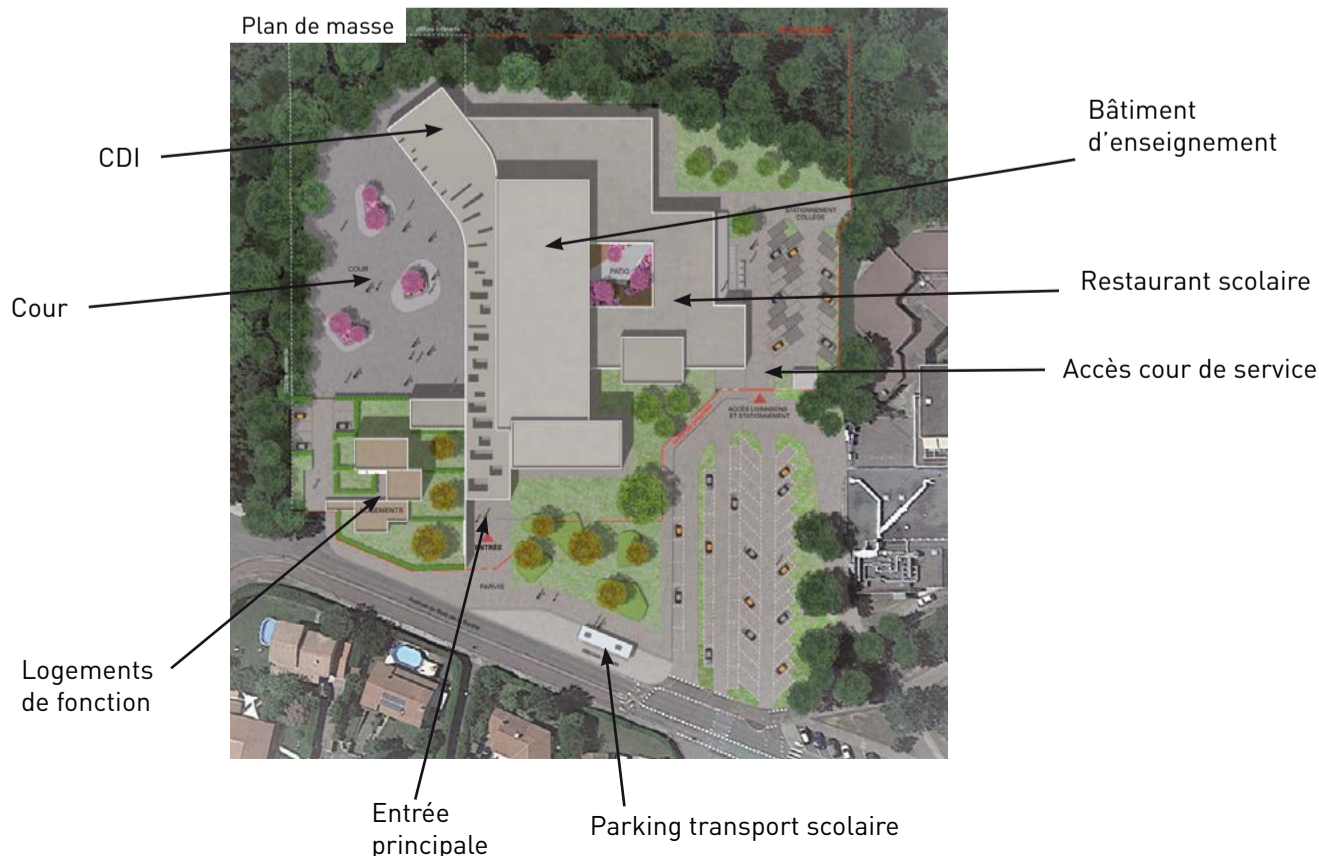


### → Le collège provisoire :

- L'ampleur des travaux sur le site conduit à délocaliser le collège sur un terrain mis à disposition par la commune.

Plus de 2000 m<sup>2</sup> de bâtiments modulaires seront installés. Seule la demi-pension reste en place.

Plan de masse





[architecture@cd31.fr](mailto:architecture@cd31.fr)

---  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

Maitre d'ouvrage

1, boulevard de la Marquette  
31090 TOULOUSE Cedex 9  
---

**Cabinet Boyer - Gibaud - Percheron - Assus et c+b architecture (architectes)  
Terrel Group, Technisphère, Ingecor, Gui Jourdan, IDTEC, BATECO  
(Bureaux d'Etudes Techniques)**